



Distr.
GENERALE

T/PET.4/147
6 février 1958

ORIGINAL : FRANCAIS

PEPETITION DE M. B. TAMO CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle).

B. TAMO
Commerçant à Tiko
Street 5
(signé) illisible

Messieurs le Président et Membres de la 12ème Session de l'O.N.U.
à New York (U.S.A.)

Monsieur le Président et Délégués de l'O.N.U.

Je crois cette petite lettre à moi vous éclaircira un tout petit peu sur la situation actuelle. Tout d'abord voyez à Tiko pas de dispensaire ou un hôpital; toutes les rues sont boueuses pendant l'hivernage pas de W.O.C. on trouve toutes les saletés d'excrément sur les rues. Voyez je rejoint ici un tiket de papier^{1/} ou on force les maquisards sans travail de payer l'impôt donc j'ai été obligé pour un maquisard de payer son impôt. Est-ce-que c'est justice au déclaration universelle de droit de l'homme ma tête est bourrée sans réflexion. Je demande que à la 12 Session de l'O.N.U. de proclamer l'indépendance total des deux Kamerun. Dieu n'était pas bête de faire un Kamerun. La 11 Session avait désigné une date rapprochée à l'indépendance. C'est à vous à la 12e Session de l'O.N.U. la responsabilité;

Donnez l'indépendance immédiate au Kamerun ou l'O.N.U. ferme ses portes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Délégués de l'O.N.U., Recevoir salutations les plus expressées.

Tiko, le 18/11/57

1/ Note du Secrétariat : Ce document peut être consulté dans le dossier du Secrétariat.